



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction Générale du Conseil du Coton et de l'Anacarde tient à féliciter l'ensemble des acteurs de la filière pour les efforts consentis en vue de l'amélioration de la qualité de la noix de cajou ivoirienne. Elle les exhorte, à redoubler d'effort en tenant compte des risques de dégradation liés à la saison pluvieuse.

Pour préserver la qualité de nos produits contre les effets de l'humidité, il est conseillé avec insistance, en particulier aux producteurs et à leurs OPA, de commercialiser des noix de **cajou bien séchées, bien triées et ne comportant aucune matière étrangère.**

Le respect scrupuleux de ces dispositions est indispensable pour assurer le déroulement de la campagne dans de meilleures conditions.

« POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DES FILIERES COTON ET ANACARDE »